

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate : Le 4 février 2021

## **Les pièges cachés dans la prise de décisions du ministre de l'Éducation Lecce**

Encore une fois, le ministre de l'Éducation Stephen Lecce a manqué de répondre ou d'aborder la question en ce qui concerne l'origine des seuils et des mesures utilisés par son gouvernement pour déclencher le retour à l'apprentissage en personne dans les écoles de l'Ontario. Plutôt, il continue de se répéter sans arrêt tout en n'offrant que de fausses promesses au sujet des mesures de santé et de sécurité pour nos communautés scolaires, des promesses faites sans la moindre indication d'un plan de mise en œuvre. Les familles, le personnel enseignant et les travailleuses et travailleurs en éducation en ont assez de devoir interpréter le double langage politique complexe qui est vague et futile. Sans preuve d'améliorations aux protocoles de sécurité dans les écoles, l'apprentissage en personne se poursuit même si nous en connaissons peu sur les tendances de propagation de la COVID-19 à l'intérieur.

« Je suis déçu de l'absence de détails pertinents offerts au public au sujet des « mesures de sécurité améliorées » qui seront mises en place, comment elles seront mises en place et quand elles débiteront », affirme la D<sup>r</sup> Amy Greer, chaire de recherche du Canada en modélisation des maladies touchant la population et professeure agrégée à l'Université de Guelph. « Il est encore plus frustrant lorsque de nombreux élèves et travailleuses et travailleur en éducation ont déjà fait le retour à l'apprentissage en personne, alors que peu de ces « mesures de sécurité améliorées » ont été mises en place. »

Le président d'OSSTF/FEESO, Harvey Bischof, ajoute que « les travailleuses et travailleurs en éducation, le personnel enseignant, les parents et les élèves ne sont toutefois pas étonnés par l'approche ad hoc de ce gouvernement à la prise de décision. Encore une fois, la population de l'Ontario est piégée dans l'incertitude et le chaos grâce aux promesses sans fondement de la part du ministre Lecce. La sécurité de nos communautés, de nos élèves et de notre personnel doit être une priorité et faire l'objet d'un plan clair et bien mis en place qui améliore les protocoles de sécurité et les protections liés à la COVID-19. Les salles de classe et les édifices scolaires n'ont aucunement changé depuis septembre, depuis le congé des Fêtes, depuis la semaine dernière. »

Un retour complet et sécuritaire à l'apprentissage en personne inclurait des normes standard en ce qui concerne ce qui suit :

- Garder les personnes infectées hors du milieu scolaire;
- Offrir aux familles l'accès à des congés de maladie rémunérés et (ou) des soutiens financiers aux familles afin de réduire leur fardeau et favoriser la conformité aux consignes;
- Garder les effectifs de classe bas pour assurer le maintien de la distanciation physique;
- Instaurer des méthodes pour améliorer la ventilation;
- Mettre en place des procédures pour élargir les tests de dépistage chez les personnes asymptomatiques;
- Présenter des seuils de référence sur lesquels les régions, les familles, le personnel enseignant et les travailleuses et travailleurs en éducation peuvent se fier dans le but d'informer la réouverture et la fermeture des écoles.

Les vagues suppositions de ce gouvernement et son incapacité de produire un plan clair pour le maintien de la sécurité dans les écoles créent des obstacles et des défis inutiles pour les familles, le personnel enseignant et les travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario. « Afin de rendre prioritaire un retour à l'apprentissage en personne tout en minimisant les risques aux élèves et au personnel, nous devons intensifier les mesures d'atténuation dans les écoles, » a conclu D<sup>r</sup> Greer.

Ce gouvernement continue de nous diriger dans une voie inconnue, avec peu de détails sur comment et quand il va mettre en place son « plan », malgré le fait que de nombreux élèves partout dans la province fréquentent l'école en personne depuis des semaines.

*OSSTF/FEESO, créé en 1919, représente plus 60 000 membres de partout en Ontario. Ils comprennent le personnel enseignant des écoles secondaires de l'Ontario, le personnel enseignant suppléant, les aides-enseignants, les éducateurs et éducatrices, le personnel enseignant à l'éducation permanente et les instructeurs, les éducateurs et éducatrices de la petite enfance, les psychologues, les secrétaires, les orthophonistes, les travailleurs et travailleuses sociaux, le personnel de conciergerie, le personnel de soutien des universités ainsi que plusieurs autres membres du personnel du domaine de l'éducation.*

Personne-ressource : Jennifer Seif

Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

[Jennifer.Seif@osstf.ca](mailto:Jennifer.Seif@osstf.ca)

416-751-8300, poste 221